



## Textile et habillement :

## Un secteur compétitif qui regarde vers l'avenir

Les entreprises du secteur regrettent la faible réactivité du gouvernement face aux défis du secteur. Elles regrettent également que le gouvernement ne soit pas suffisamment conscient de la dynamique du textile et habillement, qui n'a cessé de prouver son intarissable potentiel concurrentiel sur les marchés local et international. Le Centre du commerce international (ITC) et la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement (Ftth) ont rendu publique mi-mars une étude autour de l'impact de la crise de la Covid-19 sur le secteur textile et habillement ainsi que le plan de relance. Le résultat est sans appel, le secteur est certes en grande difficulté en raison notamment d'un manque d'engagement suffisant de la part de l'Etat, mais il semble déterminé à porter son projet à bras-le-corps et à reprendre son destin en main. Le diagnostic détaillé de l'impact de la pandémie du Covid-19 est basé sur les résultats d'une enquête auprès de 248 entreprises réparties sur 9 régions et 7 filières de production. L'échantillon couvre les différentes tailles des entreprises (TPE, PME et Grandes entreprises) réparties selon trois régimes (vente sur le marché local, partiellement exportateur et totalement exportateur).

« C'est le fruit d'une collaboration entre l'ITC, le Ministère de l'Industrie et des PME, la Ftth et le Cettex. À la demande de la Ftth, l'ITC a initié cette étude afin d'évaluer l'impact de cette pandémie, identifier les opportunités et développer un plan de relance pour le secteur textile et habillement tunisien », explique Nacer Bouyahia, Coordinateur national du projet Gtex-Menatex.

<https://lapresse.tn/92554/textile-et-habillement-un-secteur-competitif-qui-regarde-vers-lavenir/>

## Sommaire :

- L'approche duale Allemande adaptée au profil des entreprises tunisiennes
- Coopération maroco-japonaise : un partenariat gagnant-gagnant.
- Le Ceti lance une plateforme de mode à la demande.

## DANS CE NUMÉRO :

<b>Actualités nationales</b>	1
<b>Textile et habillement : Un secteur compétitif qui regarde vers l'avenir</b>	1
<b>L'approche duale Allemande adaptée au profit des entreprises tunisiennes</b>	2
<b>Textile: Le CITET sélectionné pour exécuter le projet « Pratiques commerciales et modèles économiques innovants »</b>	2
<b>Edward Oakden, Ambassadeur du Royaume-Uni : "Il est important que les règles du jeu soient équitables pour toutes les entreprises"</b>	2
<b>Actualités internationales</b>	2
<b>Coopération maroco-japonaise : un partenariat gagnant-gagnant</b>	2
<b>Textiles: Les turques à la quête de fournisseurs marocains</b>	3
<b>L'industrie britannique de la mode et du textile menacée par le Brexit</b>	3
<b>Le marché du luxe en Chine en 2021</b>	3
<b>Le Ceti lance une plateforme de mode à la demande</b>	3
<b>Swissmem's woven fabrics of the future</b>	3
<b>Fashionomics Africa : 3rd virtuel event : south Africa case study - 15 april 2021</b>	3
<b>Veille Règlementaire</b>	4
<b>ARP : adoption du décret-loi relatif à l'échange électronique des données</b>	4

## L'approche duale Allemande adaptée au profit des entreprises tunisiennes

Pour soutenir la création des centres inter-entreprises sectoriels, une coopération technique entre le projet « Formation Inter Entreprise avec le secteur privé » (FIESP) et la Fédération Tunisienne du Textile et d'Habillement - FTTH a été signée. Cet accord vise à répondre aux besoins du secteur privé et adopter l'approche de la formation duale Allemande dans le secteur du textile. La collaboration porte sur différents axes comme la réglementation des centres, l'homologation des programmes et le label « entreprise formatrice ». Dans ce cadre, un échange entre les membres de FTTH nationale, les fédérations régionales et les membres de l'Equipe du Projet FIESP a permis de bien cadrer l'importance des programmes de la formation professionnelle innovatifs, adaptés sur la pratique et répondants aux besoins spécifiques des entreprises textiles. L'échange a permis également de comprendre la nécessité d'une approche qui contribue directement à la promotion de l'emploi des jeunes sur le marché tunisien en améliorant l'employabilité des apprenants grâce à des programmes innovatifs et spécifiques en compétences et qualifications.



Entreprises et jeunes chercheurs d'emploi, restez connectés des prochaines conventions dans les secteurs Plasturgie et Hôtellerie vont être établis. Cette activité s'inscrit dans le cadre du projet « Formation inter-entreprise avec le secteur privé » (FIESP) mandaté par le Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) mis en œuvre par la GIZ Tunisie en coopération avec Le Ministère de la jeunesse, des sports et de l'intégration professionnelle et le FTTH : Fédération Tunisienne du Textile et Habillement

<https://www.facebook.com/GIZTunisie/posts/3801215343296344>

### Textile: Le CITET sélectionné pour exécuter le projet « Pratiques commerciales et modèles économiques innovants »

Le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) a été sélectionné par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour exécuter le projet régional « Pratiques commerciales et modèles économiques innovants dans la chaîne de valeur du textile » en Tunisie. Le CITET a été sélectionné parmi 30 participants ayant déposé leurs candidatures, a été communiqué publié, mardi, par le centre. D'une durée de trois ans, ce projet qui sera exécuté dans trois pays pilotes dont la Tunisie, l'Afrique du Sud et le Kenya, vise à adopter les meilleures pratiques innovantes, écologiques et durables dans le secteur du textile. Ce projet sera mis en œuvre en collaboration avec plusieurs parties prenantes du secteur du textile dont le centre technique du textile, le pôle technologique et la fédération nationale du textile.



<https://africanmanager.com/textile-le-citet-selectionne-pour-executer-le-projet-pratiques-commerciales-et-modeles-economiques-innovants/>

### Edward Oakden, Ambassadeur du Royaume-Uni :

#### “Il est important que les règles du jeu soient équitables pour toutes les entreprises”

Continuité et renforcement des relations bilatérales, développement de la coopération post-Brexit et attractivité du site Tunisie pour les investisseurs britanniques... autant de sujets d'actualité sur lesquels l'ambassadeur du Royaume-Uni Edward Oakden nous a fait part de son point de vue. Avec l'entrée en vigueur de l'accord d'échanges entre la Tunisie et le Royaume-Uni, qu'est-ce qui va changer par rapport à l'ancien accord avec l'Union européenne ?

Tout au long de son histoire, le commerce a toujours joué un rôle important dans l'économie du Royaume-Uni. En vérité, nous sommes une île qui dépend du commerce. Il était ainsi important qu'une fois que nous quittons l'Union européenne, nous serions capable d'établir des liens d'échange commerciaux encore plus libres. Il était aussi important que la nature des liens qui nous lient avec les autres pays sous l'UE soit la base sur laquelle nous allons construire des accords commerciaux encore plus libres par la suite. C'est dans ce cadre que l'accord entre la Tunisie et le Royaume-Uni a été conçu. Nous avons assuré une certaine continuité le 1er janvier 2021 pour ne pas compliquer les liens qui relient les entreprises britanniques et tunisiennes. Grâce à cet accord, les anciens arrangements entre le Royaume-Uni et la Tunisie dans le cadre de l'UE sont automatiquement devenus des arrangements de commerce bilatéral entre les deux pays. Cela dit, nous avons commencé, depuis que nous avons quitté l'UE, à négocier des accords bilatéraux plus libres avec les pays à travers le monde. Nous avons ainsi réussi à élaborer un accord de libre-échange avec le Japon qui est plus extensif que celui que nous avons lorsque nous faisons partie de l'UE. Cet accord est un modèle que nous souhaitons pouvoir répliquer avec d'autres pays dans les années à venir.

<https://www.lemanager.tn/2021/03/23/edward-oakden-ambassadeur-du-royaume-uni-il-est-important-que-les-regles-du-jeu-soient-equitables-pour-toutes-les-entreprises/>

### Coopération maroco-japonaise : un partenariat gagnant-gagnant

Le Maroc et le Japon renforcent leur coopération comme en témoigne la facilitation de l'investissement dans certains secteurs situés dans le Nord du Royaume.

La ville de Tanger est parvenue, grâce à des projets royaux structurants, à attirer l'attention des investisseurs étrangers, notamment ceux du Japon dont 12 entreprises sont pour l'heure opérationnelles sur son territoire. Jeudi 25 mars, une réunion de travail a été tenue avec l'ambassadeur du Japon au Maroc, Takashi Shinozuka et Fatima El Hassani, présidente du Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, afin d'échanger sur les moyens de consolider les relations entre les deux pays à l'occasion de la coopération décentralisée. A cette occasion, M. Shinozuka s'est exprimé sur les efforts avancés par son département pour l'élargissement de ces liens de coopération, dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant. Ainsi, les deux parties s'engagent à faciliter la réalisation de plus de projets d'investissement dans les domaines du textile, du câblage et d'autres secteurs. Mme El Hassani a, quant à elle, révélé l'intérêt de cette rencontre, rappelant les relations exceptionnelles entre le Maroc et le Japon. Elle a mis en lumière les liens de coopération touchant plusieurs secteurs telles que l'agriculture et la pêche. A noter que des actions ont été réalisées par le Japon au profit de la promotion des stratégies mises en place par le Maroc. A cet effet, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a été saluée pour son rôle dans les secteurs de l'éducation, la promotion de l'égalité entre l'homme et la femme, l'environnement. Par ailleurs, plusieurs projets, notamment l'édification des zones industrielles ainsi que le pôle industriel de la « Cité Mohammed VI Tanger Tech », ont pour but de contribuer à attirer des investisseurs étrangers.

[https://www.lopinion.ma/Cooperation-maroco-japonaise-un-partenariat-gagnant-gagnant\\_a13094.html](https://www.lopinion.ma/Cooperation-maroco-japonaise-un-partenariat-gagnant-gagnant_a13094.html)

## Textiles: Les turques à la quête de fournisseurs marocains

Les magasins de prêt-à-porter turcs opérant au Maroc recherchent des fournisseurs locaux après que le Maroc a augmenté les droits de douane sur les importations de vêtements en provenance de Turquie. Hassan Avsar, directeur national de Defacto au Maroc, a déclaré que la société avait déjà commencé la production de textile au Maroc. LC Waikiki emboîte le pas à la recherche de fournisseurs locaux pour ses magasins, a rapporté Medias 24. C'est une conséquence directe de la révision de l'accord de libre-échange maroco-turc, dans lequel les deux pays ont accepté de réintroduire des droits de douane de 90% sur 1200 produits industriels pour aider à réduire le déficit chronique de 2 milliards de dollars en faveur de la Turquie.



Les opérateurs textiles marocains ont accueilli cette nouvelle comme une aubaine pour une industrie durement touchée par l'accord de libre-échange avec la Turquie. Les exportations de vêtements turcs ont été stimulées par la dévaluation de la livre turque, ce qui les rend beaucoup moins chères sur le marché intérieur que les vêtements fabriqués au Maroc. Cela a conduit ces dernières années à la perte de 19 000 emplois dans le secteur textile en 2014; 24 000 en 2015; 35 000 en 2016; et 44 000 en 2017.

<https://www.panorapost.com/post.php?id=30325>

## L'industrie britannique de la mode et du textile menacée par le Brexit

À l'initiative du groupe de réflexion Roundtable, une lettre ouverte signée par plus de 400 personnalités du monde de la mode, a été remise au Premier Ministre Boris Johnson le 2 février dernier. Elle souligne que «l'industrie de la mode et du textile contribue à hauteur de 35 milliards de livres sterling au PIB du Royaume-Uni et emploie près d'un million de personnes» et met en garde «qu'elle risque d'être décimée par l'accord Brexit et la politique actuelle du gouvernement».

La lettre indique également que l'industrie de la mode contribue «davantage au PIB britannique que les industries de la pêche, de la musique, du cinéma et de l'automobile réunies». Elle fait état des compensations offertes à l'industrie de la pêche : «la pêche contribue autant à l'économie britannique que l'industrie de la mode et du textile de l'Est de Londres, en employant la même main-d'œuvre que celle d'un grand distributeur actuellement en liquidation». L'accord, qui a été conclu avec l'Union européenne, «laisse un trou béant là où devrait se trouver la libre circulation des marchandises et des services pour tous les créateurs», estiment les signataires parmi lesquelles les mannequins Twiggy et Yasmin Le Bon.

[https://www.businessfrance.fr/L\\_industrie\\_britannique\\_de\\_la\\_mode\\_et\\_du\\_textile\\_menacee\\_par\\_le\\_Brexit](https://www.businessfrance.fr/L_industrie_britannique_de_la_mode_et_du_textile_menacee_par_le_Brexit)

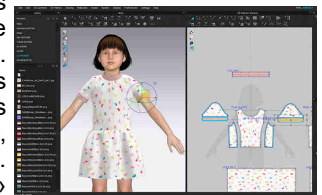
## Le marché du luxe en Chine en 2021

Selon les chiffres publiés par le Fonds monétaire international ce mois-ci, la Chine a désormais dépassé les États-Unis en tant que puissance économique mondiale. Alors que l'Occident traverse actuellement une seconde vague de la pandémie COVID-19, les marques de luxe concentrent leurs plans 2021 sur la conquête du marché chinois. «Au cours des six premiers mois de la pandémie, les marques de luxe ont été contraintes de faire un bond en avant en termes d'innovation digitale. Beaucoup ont dû se rendre sur des plateformes sociales sur lesquelles elles n'étaient pas présentes. Beaucoup pensaient que la diffusion en direct n'était pas un luxe, mais maintenant ils ont commencé à le faire», explique Chloé Reuter, associée fondatrice du cabinet de conseil Gusto Luxe, basé à Shanghai, qui compte parmi ses clients Harrods et Estée Lauder. «Ils doivent continuer à sortir de cette zone de confort pour être compétitifs. Les marques chinoises se développent rapidement et disposent de plus de savoir-faire local».

<https://marketing-chine.com/le-marche-du-luxe-en-chine-en-2021>

## Le Ceti lance une plateforme de mode à la demande

La mode à la demande se dote d'un outil d'envergure. Le Ceti (Centre européen des textiles innovants) vient d'annoncer l'ouverture au second trimestre 2021 de ce qu'il présente comme «la première plateforme européenne de conception et fabrication à la demande». Baptisée On demand for good, elle sera accessible aux marques, enseignes et industriels depuis son centre d'innovation basé à Tourcoing. Pour la première fois en Europe seront rassemblés en un lieu unique des «technologies de pointe en matière de création, d'éco-conception, de personnalisation et de fabrication à la demande, synchronisées sur toute la chaîne de valeur». Visant à «expérimenter les meilleures innovations de rupture pour bâtir les nouveaux standards» de la mode à la demande, la plate-forme est le fruit de trois ans de recherche et développement



<https://www.journaldutextile.com/le-ceti-lance-une-plateforme-de-mode-a-la-demande>

## Swissmem's woven fabrics of the future

Members of the Swiss Textile Machinery Association enjoy a leading position in the traditional weaving industry and have the expertise to foster new and exciting applications. Shoes and electronic calculators are probably not the first products people would associate with the textile weaving process, but they signpost the future for woven fabrics, as two examples of the ever-wider possibilities of the latest technology in the field. All weaving markets require innovation, as well as speed, efficiency, quality and sustainability and member firms of the Swiss Textile Machinery Association respond to these needs at every point in the process – from tightening the first thread in the warp to winding the last inch for fabric delivery. They also share a common advantage, with a leading position in the traditional weaving industry as well as the expertise to foster new and exciting applications.

<https://www.innovationintextiles.com/swissmems-woven-fabrics-of-the-future/>



**Textile and Fashion Value Chains: Opportunities for the Private Sector in Nigeria, Kenya, and South Africa**  
3rd Virtual Event: **South Africa Case Study**



This series of events will focus on generating valuable discussions and gathering qualitative input on opportunities for the African textile and fashion industry, specifically in Nigeria, Kenya and South Africa as case studies, in a "new normal" (post-COVID-19).

- 15 April 2021
- 14:00 - 17:00 (GMT+2)

<https://fashion-and-textile.fashionomicsafrica.org/event-register>

# Veille Règlementaire

## ARP : adoption du décret-loi relatif à l'échange électronique des données

L'Assemblée des représentants du Peuple (ARP) a adopté aujourd'hui en plénière le décret-loi du chef du gouvernement n°79-2020 du 10 juin, relatif à l'échange électronique des données entre les structures et leurs usagers. Et ce, par 108 voix pour, 0 abstention et 0 contre.

Ce décret-loi vise à jeter les bases de l'administration électronique (e-administration). C'est un des axes de la stratégie nationale Tunisie numérique 2020. Laquelle vise à réaliser la transition numérique de l'État et l'amélioration de la qualité des services administratifs.

Ce décret-loi contient aussi des règlements détaillés relatifs aux conditions et exigences régissant l'échange électronique des données entre les structures publiques et leurs opérateurs, ainsi qu'entre les structures elles-mêmes. Il prévoit également, d'adopter l'utilisation des messageries électroniques entre les structures, lors de la réalisation de leurs missions.

De plus, ce texte de loi comporte également des dispositions relatives à l'exemption du citoyen de fournir des documents provenant de l'administration à l'administration. Et à la mise en place du service de messagerie électronique recommandé et du service de stockage électronique fiable pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Conformément au cahier des charges relatif à l'exercice d'activité du fournisseur de services d'authentification électronique.

Il fixe, en outre les fonctions de l'opérateur d'interconnexion et ses relations avec les différentes parties concernées.

Il vise également, à mettre en place un système d'information intégré pour l'administration. Et ce, en vue de fournir des services conformes aux normes de bonne gouvernance, de fiabilité et de qualité.

Pour rappel, un [conseil des ministres avait adopté fin août un projet de décret gouvernemental](#) relatif aux conditions, aux formules ainsi qu'aux modalités d'application des règlements.

<https://www.leconomistemaghreb.com/2021/03/24/arp-adoption-decret-loi-relatif-echange-electronique-donnees/?fbclid=IwAR35PIGu7RefR44IEkTXOFIru6eNu6b00RJ50jYbCxc4CIZPgVzICvILNpU>

مشروع قانون 2020/79

يتعلق بالمصادقة على مرسوم رئيس الحكومة عدد 31 لسنة 2020

المؤرخ في 10 جوان 2020 المتعلق بالتبادل الإلكتروني للمعطيات بين

الهيكل والمتعاملين معها وفيما بين الهيكل

فصل وحيد:

تتم المصادقة على مرسوم رئيس الحكومة عدد 31 لسنة 2020 المؤرخ في 10 جوان

2020 المتعلق بالتبادل الإلكتروني للمعطيات بين الهيكل والمتعاملين معها وفيما بين

الهيكل.